

Présidentielles 2012

Les Grandes Ecoles mobilisées pour une société de la connaissance et de la compétence

« La France entreprend un peu plus, innove moyennement, mais notre culture collective incite peu à l'un comme à l'autre.

Dans le cadre des fondamentaux donnés à tous, comment apprendre à oser, à prendre des risques ?

Pour que notre société française soit soutenable, et sache se projeter dans un monde nouveau, il s'agit en même temps d'accélérer l'investissement dans l'enseignement supérieur et la recherche et de prendre à bras le corps le défi de 20% d'une classe d'âge qui sort du système de formation sans aucun diplôme.

Pour redonner à la France le niveau de performance qu'elle a connu, tant au plan économique que social et culturel, dans un monde de plus en plus complexe, la CGE propose de bâtir un pacte pour une société de la connaissance et de la compétence. La connaissance fonde la culture du citoyen éclairé, mais la compétence fonde l'autonomie de l'acteur économique responsable : tenir et vouloir les deux *ensemble* sont des fondements d'une France au cœur d'un monde ouvert et complexe.

Cette prise de conscience est aujourd'hui nécessaire.

Alors que les programmes se dessinent, les grandes écoles, conscientes de leur mission de service public, estiment que de profondes évolutions doivent être apportées dans les sphères de l'éducation et de la recherche, mais également bien au-delà de ces dernières.

Aussi ce 14 février sera l'occasion pour la CGE de **poser des questions ouvertes aux candidats à l'Élection présidentielle 2012 ; mais surtout de formuler 20 propositions réparties en 3 grandes familles relatives à :**

- l'enseignement primaire et secondaire,
- l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation,
- de grands enjeux sociétaux.

Parmi ces dernières, et pour re-dynamiser l'accompagnement et la montée en compétence des jeunes qui incarnent l'avenir de notre pays :

Enseignement primaire et secondaire

1/ Créer des « Instituts Horizon-Métiers »

Fait & analyse :

Depuis 20 ans, 150 000 jeunes français sortent du système scolaire chaque année sans aucun diplôme. Ils représentent 3 millions en 20 ans, soit une véritable bombe sociale à retardement sur laquelle la France s'est assoupie. Il s'agit d'un gigantesque défi collectif.

Sur ce sujet a priori éloigné de leur compétence, jamais les universitaires n'ont osé se saisir collectivement de la question, au service du pays. Nous proposons que toute " l'universitas " française, universités et écoles, tente de se saisir de la question, à partir d'expériences pilotes.

Proposition de la CGE :

Nous proposons de **créer avec les entreprises, sur tout le territoire, des " Instituts Horizon Métiers ", où les jeunes concernés passeraient 2/3 de leur temps de formation en entreprise pour apprendre une compétence et un métier, tout en réservant 1/3 de leur temps à la (re)constitution du socle fondamental de lecture, de l'écriture et du calcul, associé à une certaine culture historique, artistique et littéraire.**

Si l'on considère qu'une telle formation devrait durer deux ans, ce sont 300 000 jeunes en régime de croisière qu'il conviendrait d'accompagner : ces chiffres représentent 15% du nombre d'étudiants actuellement dans l'enseignement supérieur, mais seulement 5% de jeunes supplémentaires présents à un moment donné. Ceci doit évidemment être organisé en partenariat étroit avec les établissements secondaires, notamment techniques et professionnels, et tous les acteurs sociaux et éducatifs mobilisables.

Nous considérons qu'une école d'ingénieur de 600 étudiants peut le plus souvent accueillir une trentaine de jeunes à un moment donné dans ses locaux. Les formateurs à la culture générale pourraient être de jeunes retraités associés à de jeunes étudiants ou à des jeunes réalisant là leur service civique/citoyen (cf. ci-après) ; ensemble ils seraient capables de dessiner des pédagogies originales auprès de jeunes peu scolaires, à partir de leurs expériences professionnelles ou universitaires ; les institutions universitaires réaliseraient l'ingénierie pédagogique.

Il est possible d'envisager l'implication d'organisations telles que IESF (Ingénieurs et Scientifiques de France) dans le dispositif. IESF représente l'accès à plus de 700 000 ingénieurs et scientifiques. Des acteurs sociaux ou des milieux de santé sont également mobilisables.

Un tel projet n'est envisageable que par un pacte national entre entreprises, lycées, institutions universitaires et organisations représentatives du milieu économique (CCI, organisations patronales et syndicales, etc).

2/ Redonner à TOUS le socle du " lire, écrire, compter "

Fait & analyse :

Notre démocratie ne survivra pas à 15% d'illettrés. 80% des échecs scolaires sont joués à 7 ans.

Ne pas maîtriser les trois fondamentaux du “ lire, écrire, compter ” conduit à une marginalisation progressive, fondatrice de l'échec des 150 000 jeunes qui chaque année quittent le système scolaire sans aucun diplôme. Les risques sociaux et humains sont considérables pour notre société, qui se constitue en espaces à plusieurs vitesses d'autant plus lorsqu'elle évolue progressivement vers une société de la connaissance et de la compétence.

Proposition de la CGE :

Il faut donc **consacrer des moyens particuliers à ceux qui ne bénéficient pas d'un contexte socio-culturel qui les entraîne vers une réussite scolaire**. Cet effort doit à la fois **se positionner très tôt dans la scolarité et accompagner les jeunes sur la durée** ; un développement de la formation permanente spécifique sur ce point est à mettre en place car beaucoup ont su lire et ne le savent plus (Source : Agence nationale de Lutte contre l'Illettrisme).

Pour les garçons, cette évolution se conjugue à la suppression de la conscription, qui était pour nombre des illettrés une chance nouvelle de reconstruire ces bases.

Un **système de diagnostic régulier comparable à ce qui est fait par la médecine du travail dans un autre domaine nous semble une piste intéressante à envisager pour un suivi permanent, tant collectif qu'individuel, de ces capacités essentielles pour la vie d'adulte autonome, dans le cadre de la formation continue ou de la Validation des Acquis de l'Expérience**.

Enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
--

1/ Augmenter d'un point de PIB les dépenses de l'enseignement supérieur et la recherche. Défisiscaliser les frais de scolarité pendant 10 ans après le diplôme (proposition du député Jérôme Chartier). Trouver les moyens du financement de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur.

Fait & analyse :

Pour sa stature économique, la France investit peu dans son enseignement supérieur et sa recherche, même avec les efforts conséquents de la législature en cours. Le tableau ci-après montre combien la France a décroché par rapport à ses principaux partenaires. Cet enjeu est incontournable pour le pays. Un effort important a été fait au cours des quatre dernières années ; il faut l'accélérer, tout en respectant le contexte de finances publiques très contraintes.

Proposition de la CGE :

L'augmentation d'un point de PIB représente la somme considérable de 20 milliards d'euros, à réaliser sur une période de 7 à 10 ans. En terme de **répartition, nous proposons que cet effort soit réparti en trois tiers entre familles, entreprises et État**.

7 milliards d'euros d'effort supplémentaire de réorientations de dépenses publiques, et 7 milliards d'euros de dépenses supplémentaires des entreprises.

Nous proposons un **effort d'ESR qui repose progressivement sur 7 milliards d'euros en provenance des étudiants (frais de scolarité moyens de 3 000 euros / an, à payer à leur institution APRÈS les études)**. Soit, un total de frais de scolarité d'un mois de salaire par année d'études supérieures abouties, éventuellement à moduler selon le niveau du dernier diplôme.

Par ailleurs, les sommes ci-dessus pourront être payées sur une durée de cinq ans ; les frais de scolarité du supérieur bénéficieraient d'une déduction fiscale à hauteur de 50% pendant une période de dix ans après diplôme.

2/ Distinguer la mission de diffuser la connaissance de celle de former les jeunes générations ; donner aux universités le droit de choisir les étudiants en adéquation avec les exigences de la formation, d'introduire des frais de scolarité encadrés et de poursuivre la réforme de leur gouvernance

Pour l'excellence de notre enseignement supérieur, il faut introduire le droit à une orientation sélective. Des dizaines de milliers de jeunes se perdent dans des formations qui ne sont pas faites pour eux, tandis que dans certaines matières le nombre d'étudiants dans l'amphi varie en un an du simple au double, interdisant ainsi un travail de qualité. L'université autonome doit avoir le droit de choisir ses étudiants en adéquation avec la formation, tout en étant rationnellement incitée à en accueillir un grand nombre. Le poids de ces étudiants dans leur gouvernance devra être mieux encadré, pour qu'ils interviennent sur des décisions correspondant aux échéances de temps où leur jugement est éclairé, et sous des formes qui garantissent l'engagement des étudiants envers l'intérêt direct de l'institution dont ils sont étudiants.

Les grands enjeux de société

1/ Créer un service civique/citoyen proportionnel au nombre d'années d'études supérieures validées

Fait & analyse :

La suppression de la conscription, pour les garçons, a supprimé une opportunité massive de mixité sociale. Pendant les 20 dernières années, la conjonction de zones géographiques de chômage chronique et durable, et de l'exclusion de 20% d'une classe d'âge de toute qualification a amené des tensions sociales considérables.

Proposition de la CGE :

Nous proposons l'instauration d'un **service civique/citoyen obligatoire d'une durée proportionnelle au nombre d'années d'études réussies (un mois par année d'études), où le jeune rendrait à la nation une partie de ce que celle-ci a investi via sa formation.** La ressource humaine ainsi créée constituerait un facteur massif d'action humanitaire et sociale à l'intérieur de notre propre pays, tout en contribuant à la prise de conscience, par les jeunes formés, de la chance qui est la leur. Les jeunes qualifiés pourraient notamment jouer le rôle de moniteurs d'enseignement vis-à-vis de ceux qui ont quitté le système scolaire sans aucune qualification. **Pour être diplômé du supérieur chaque étudiant devra obtenir son "quitus citoyen".**

Les modalités temporelles sont à ajuster notamment en fonction de l'organisation pédagogique de chaque institution. Une rétribution comparable à celle fixée pour le service civique serait un juste défraiement pour le service rendu.

2/ Engager les grandes écoles au service de la réindustrialisation de la France

Fait & analyse :

La France a la chance, via ses écoles d'ingénieurs, d'avoir gardé une attractivité des métiers scientifiques et techniques meilleure que dans les pays anglo-saxons, attractivité qu'il convient d'ailleurs de maintenir.

Proposition de la CGE :

Cet avantage compétitif sur la scène internationale peut être mis au service d'une **ambition de réindustrialisation du pays en confiant à des couples écoles d'ingénieur + écoles de management l'analyse prospective de couples produits/marchés, à partir du potentiel d'un territoire.** Les collectivités territoriales et les CCI seraient encouragées à s'appuyer sur ces structures. L'État et les collectivités encourageraient la création d'une

compétence mixte alliant analyse technique et prospective économique, au service des territoires.

Il paraît indispensable que ceux qui sont en charge de la formation supérieure aient une réelle connaissance de l'entreprise, de ses modes de fonctionnement, ses contraintes, ses valeurs. Il faut organiser des périodes d'immersion régulières pour que la connaissance soit toujours pertinente.